

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST ETIENNE - 4202 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 14/03/2025 - B2025/002897 - 2017 B 00224 - 827 650 185 - 2JP CONCEPT

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2024
Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

N°15948*06

Désignation de l'entreprise		SASU 2JP CONCEPT			Néant <input type="checkbox"/> *			
Adresse de l'entreprise		59 route de Mizerieux 42510 NERVIEUX						
SIRET		8 2 7 6 5 0 1 8 5 0 0 0 1 6						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12				
					Exercice N clos le			
					3 1 1 2 2 0 2 3			
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions		Net		
		1		2		3		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010		012		
		Autres *		014		016		
	Immobilisations corporelles*		028		030			
	Immobilisations financières* (1)		040 347		042		347	
	Total I (5)		044 347		048		347	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050		052		
		Marchandises *		060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068 3 000		070		3 000
		Autres* (3)		072 6 100		074		6 100
	Valeurs mobilières de placement		080		082			
	Disponibilités		084 157		086		157	
	Charges constatées d'avance*		092		094			
	Total II		096 9 257		098		9 257	
	Total général (I + II)		110 9 603		112		9 603	
PASSIF						Exercice N NET		
						1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120		100			
	Ecart de réévaluation		124					
	Réserve légale		126					
	Réserves réglementées *		130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)		132					
	Report à nouveau		134		-3 875			
	Résultat de l'exercice		136		-4 250			
	Subventions d'investissement		137					
	Provisions réglementées		140					
	Total I		142		-8 025			
Provisions pour risques et charges		Total II		154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164					
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		2 602			
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169 169 808)		172		808			
	Comptes courants d'associés		173		11 218			
	Autres dettes		175		3 000			
	Produits constatés d'avance		174					
	Total III		176		17 628			
Total général (I + II + III)		180		9 603				
RENVois	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199 5 068		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184			

Copyright Groupe SA (2024) ISACOMPTIA

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

SD

②

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SASU 2JP CONCEPT		Néant <input type="checkbox"/> *								
A- RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR 018 <input type="checkbox"/>		Exercice N clos le								
		3	1	1	2	2	0	2	3			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210						
	Production vendue	} biens	} dont export et livraisons intracommunautaires	215		214						
				217		218						
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222						
	Production immobilisée*					224						
	Subventions d'exploitation reçues					226						
	Autres produits					230						
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232						
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234						
	Variation de stocks (marchandises)*					236						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240						
	Autres charges externes* (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier : ..)					242		4 087				
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)			243		163	244		163			
	Rémunérations du personnel*					250						
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252						
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39. 1-2°, al.3 du CGI)			255			254					
	Dotations aux provisions					256						
	Autres charges	} dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	} dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259			262					
				260								
Total des charges d'exploitation (II)						264		4 250				
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270		-4 250				
Produits financiers (III) 280			Charges financières (V)			294						
Produits exceptionnels (IV)						290						
Charges exceptionnelles (VI)	} dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	} dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	347			300						
			348									
Impôt sur les bénéfices* (VII)						306						
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)						310		-4 250				
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312		314		4 250				
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316							
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318							
	Provisions non déductibles*				322							
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)				324							
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248		330					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998							
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999							
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997					
	Deductions	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU -TE (44 octies A)	987		342				
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981		JEI (44. sexies A)	989							
ZRD (44 terdecies)		127		ZRR (44. quinquies)	138							
Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies)		991		Investissements et souscriptions outre-mer	344							
ZFANG (44 quaterdecies)		345		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993							
BUD (44 sexdecies)		992										
Dont divers		Créance due au titre du report en arrière du déficit			346		350					
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies)			655							
		Dédution exceptionnelle (Art 39 decies A)			643							
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies B)			645							
	Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies C)			647								
	Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies D)			648								
	Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)			641								
	Dédutions exceptionnelles (Art. 39 decies F)			990								
	Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies G)			649								
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352		354		4 250
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356							
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :									360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col.1	Déficit col.2	370		372		4 250

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPLIA

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

SD

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

DGFIP N° 2033 - C - SD 2024

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements, aménagements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482		484		486		347			
TOTAL		490		492		494		496		347			
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL		570		572		574		576					
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR											
		(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
					⑤	19 %	⑥	15 % ou 12,8 %	⑦	0 %	⑧		
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595					
TOTAL					596	585	597	599					

Copyright Groupe ISA (2024) ISAC COMPTA

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

SD

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SASU 2JP CONCEPT				Néant <input type="checkbox"/> *			
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
		Dotations		Reprises					
Fonds commercial	681		683						
Autres Immob. incorp	700		705						
Terrains	710		715						
Constructions	720		725						
Inst. techniques mat. et outillage	730		735						
Inst. générales agencements amén. div.	740		745						
Matériel de transport	750		755						
Autres immobilisations corporelles	760		765						
TOTAL		770		775					
				Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD				780	
II DÉFICITS REPORTABLES									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982		5 136					
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter					
Déficits imputés				983					
Déficits reportables				984		5 136			
Déficits de l'exercice				860		4 250			
Total des déficits restant à reporter				870		9 386			
III DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)		325		381			
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327					
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326		380			
N° du centre de gestion agréé						388			
Montant de la TVA collectée						374			
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378		422	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397			

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPLIA

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

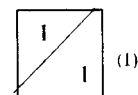
(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

SD

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2024



Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2023

SIREN

8 2 7 6 5 0 1 8 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SASU 2JP CONCEPT

ADRESSE (voie)

59 route de Mizerieux

CODE POSTAL

42510

VILLE

NERVIEUX

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904
			100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique DELHAYE Prénom(s) Jean Paul
 Nom marital % de détention 100,0000 Nb de parts ou actions 100,00
 Naissance : Date 15/11/1949 N° Département 59 Commune DENAIN Pays France
 Adresse : N° 59 Voie route de Mizerieux
 Code Postal 42510 Commune NERVIEUX Pays France

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPIA

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

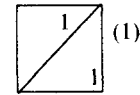
(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

SD

7 FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

SIREN 8 2 7 6 5 0 1 8 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU 2JP CONCEPT

ADRESSE (voie) 59 route de Mizerieux

CODE POSTAL 42510 VILLE NERVIEUX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	
905	2
Forme juridique	SAS
Dénomination	FDA
N° SIREN (si société établie en France)	883629685
% de détention	50,00
Adresse : N°	13
Voie	RUE DU PETIT PARADIS
Code Postal	83170
Commune	BRIGNOLES
Pays	France
Forme juridique	SAS
Dénomination	EUDOMIA
N° SIREN (si société établie en France)	839145430
% de détention	50,00
Adresse : N°	59
Voie	ROUTE DE MIZERIEUX
Code Postal	42510
Commune	NERVIEUX
Pays	France
Forme juridique	
Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	
% de détention	
Adresse : N°	
Voie	
Code Postal	
Commune	
Pays	
Forme juridique	
Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	
% de détention	
Adresse : N°	
Voie	
Code Postal	
Commune	
Pays	
Forme juridique	
Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	
% de détention	
Adresse : N°	
Voie	
Code Postal	
Commune	
Pays	
Forme juridique	
Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	
% de détention	
Adresse : N°	
Voie	
Code Postal	
Commune	
Pays	
Forme juridique	
Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	
% de détention	
Adresse : N°	
Voie	
Code Postal	
Commune	
Pays	

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise SASU 2JP CONCEPT
Numéro de siret 82765018500016

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Désignations	Montant
Facture à recevoir CERTYCAL COMPTA 2023	1 530
Avoirs à établir AAE PIERIM	3 000
Total des charges à payer	4 530

Désignation de l'entreprise SASU 2JP CONCEPT
Numéro de siret 82765018500016

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Total des produits constatés d'avance					

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

Exercice ouvert le	01/01/23	et clos le	31/12/23	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
SASU 2JP CONCEPT 59 route de Mizerieux 42510 NERVIEUX			
SIRET	8 2 7 6 5 0 1 8 5 0 0 0 1 6	Mél :	
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET																			
-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

B ACTIVITE

Activités exercées : Activités spécialisées, scientifiques et Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	Déficit	4 250
	Bénéfice imposable à 15 %	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %	PV à long terme imposables à 19 %	PV exonérées (art. 238 quinquies)
	Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0 %	

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprise nouvelle, art. 44 *sexies* Jeunes entreprises innovantes, art. 44 *sexies-0 A* Zone de revitalisation rurale, art. 44 *quinquies*

Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 *septies* Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 *quaterdecies* Zone de restructuration de la défense, art. 44 *terdecies*

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 *sexdecies* Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 *octies A*

Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 *duodecies* Zone de développement prioritaire, art. 44 *septdecies* Autres dispositifs

Société d'investissement immobilier cotée Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 *quater W* du CGI (cocher la case)

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2.5 %

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)

1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

Nom / Adresse	
N°	

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom / Adresse
	N°

4- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer la désignation, l'Etat de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays

Nom / Adresse	
Etat de résidence	
N°	

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI NON Si oui, indication du logiciel utilisé ISACOMPTA CONNECT

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2066-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des Rasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :		Nom et adresse du conseil :	
CABINET VERTYCAL 264 Rue Garibaldi 69003 LYON-03 <i>Tél : 0472079874</i>		<i>Tél :</i>	
<input type="checkbox"/> OGA/OMGA	<input type="checkbox"/> Viseur conventionné	<input type="checkbox"/> (Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :		Identité du déclarant :	
Date : 03/05/24 Lieu : Lyon		PRESIDENT	
<i>N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné</i>		Qualité et nom du signataire : DELHAYE JEAN PAUL	
<input type="checkbox"/> <i>Examen de conformité fiscale (ECF) prestataire :</i>		Signature	

ATTESTATION

SASU 2JP CONCEPT
01/01/2023 au 31/12/2023

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

SASU 2JP CONCEPT
Pour l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	9 603 €
Chiffre d'affaires	€
Résultat net comptable	-4 250 €

Fait à LYON,
Le 03/05/2024.

BERNHARD François,
Expert-comptable.

Signé électroniquement le 06/05/2024 par
François Bernhard



certifié conforme
La Présidente
VERTYCAL


COMPTES ANNUELS

SASU 2JP CONCEPT

59 route de Mizerieux

42510 NERVIEUX

Exercice clos le : 31 décembre 2023



Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Rhône-Alpes

264 rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS - Tél. 04 78 05 08 03 - Fax 04 72 31 01 83 -
264 rue Garibaldi - 69488 LYON CEDEX 03 - Tél. 04 72 07 98 74 - Fax 04 72 00 02 24



2JP CONCEPT

*certifié conforme
La Présidente,
[Signature]*

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
30/06/2024**

Approbation des résultats et bilan 2023

L'assemblée régulièrement convoquée est tenue au siège social, à 19 h 00
L'ordre du jour est l'approbation des comptes de l'année 2023

Résolution 1

Le résultat de l'exercice 2023 ressort à un résultat net comptable de -4 250 euros.

Sur proposition du président il est décidé de mettre ce résultat en report à nouveau.
Cette résolution est votée à l'unanimité

L'ordre de jour étant clos, la séance est levée à 19 h 30

Fait à Nervieux, le 30/06/2024

Le président
Salomé DELHAYE

[Signature]

